

- 1459 Par lettre patente le duc Philippe, accorde le privilège de former à Pommard, une compagnie d'hommes d'armes à pieds et de tireurs. Chaque année, le 1^{er} mai, il sera tiré un oiseau le "papegeai" et, l'archer ou arbalétrier qui l'abattra, sera appelé "Le Roy". Ce dernier sera alors affranchi pendant un an de taille, corvées et logement des gens d'armes de passage. L'idée d'unité de réservistes est ancienne.
- 1460 Guillemin Girard, exécuteur de la haute justice de Monseigneur le duc, reçoit 65 sols* tournois pour avoir battu de verges et coupé l'oreille de Jehan de Colonge. Celui-ci fut aussi banni perpétuellement du chastel dudit Pommard.
- 1465 Philippe duc de Bourgogne, visite ses châteaux de Pommard et Volnay.
- 1467 45 queues de vin provenant des celliers de Beaune et Pommard sont acheminées à Bruges en l'hostel de Monseigneur.

Charles le Téméraire. Le dernier de la dynastie, aux affaires de 1467 à son décès en 1477, aurait dû avoir un destin aussi brillant que celui de son père Philippe. Il dirigeait 5 duchés, 15 comtés et une infinité de grandes seigneuries en Bourgogne et en Flandres.

L'égal en puissance militaire et en richesse à son cousin Louis XI, le renard, il n'appartint hélas à notre région que par les malheurs qu'il lui infligea, car en guerres continuelles : il la ruina.

Ecrasé par les Suisses en 1476 à Morat, restant sourd aux remontrances de ses conseillers, il assiégea le duc de Lorraine et périt à demi dévoré par les loups devant Nancy le 5 janvier 1477.

Pourtant, malgré les énormes erreurs de Charles, comme un enfant perdu, la Bourgogne en deuil pleurait son duc.

Peu d'archives ont survécu sur cette courte période :

1470-73 Récoltes décevantes : 225 ouvrées produisent 6 queues.

1474-75 Prêts considérables offerts au duc par l'évêque d'Autun, par les habitants de Beaune, Nuits, Seurre etc...

Jacquot Niquet, tonnelier du duc, déguste les vins du domaine, marque ceux de garde à encaver et ceux devant être vendus.

1477 Martin Besançon, receveur de la châtellenie du roi Louis XI, donne 2 francs pour faire rentrer 19 queues de vin de Pommard dans le cellier de Beaune pour "*doubte de gens de guerre incontinent après la journée de Nancy.*"